



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Pharmaciens

Question écrite n° 7651

Texte de la question

Mme Roselyne Bachelot rappelle à Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, que les pharmaciens praticiens a temps partiel des hopitaux publics attendent toujours une decision concernant leur statut. Elle lui demande de bien vouloir lui indiquer si celle-ci interviendra rapidement.

Texte de la réponse

Le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville informe l'honorable parlementaire que le projet de decret qui prevoit d'ouvrir aux pharmaciens le statut des praticiens exerçant leur activite a temps partiel dans les etablissements publics de sante ainsi que le projet de decret portant statut des pharmaciens gerants font l'objet d'un examen par les differents services ministeriels concernes. Il precise qu'apres accord ces deux textes seront soumis au Conseil d'Etat avant leur publication au Journal officiel qui interviendra dans les meilleurs delais.

Données clés

Auteur : [Mme Bachelot-Narquin Roselyne](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7651

Rubrique : Fonction publique hospitaliere

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 1993, page 3866

Réponse publiée le : 27 décembre 1993, page 4729